PARLEMENT
DE WALLONIE

COMMUNIQUÉ

Bureau

Mercredi 19 mars 2025

En sa réunion de ce jour, le Bureau a examiné des points pour lesquels il a pris les décisions suivantes :

Marchés publics

Le Bureau a décidé de passer un marché de services par procédure négociée directe avec publication préalable ayant pour objet la maintenance du système de vidéosurveillance du Parlement.

Organisation

Le Bureau a décidé que le Parlement ne servirait plus de boissons alcoolisées.
Cette décision entre en vigueur à l'issue de la présente semaine de travaux parlementaires.
Par exception, cela pourra toutefois être envisagé lors des réceptions et événements spécifiques qui pourraient être occasionnellement organisés par le Parlement de Wallonie.